LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Le chef de l'État



Son mandat

5 ans (depuis 2002; avant, 7 ans).



Ses conditions de candidature

Avoir plus de 23 ans et recueillir au moins 500 signatures d'élus de toute la France.



Qui l'élit?

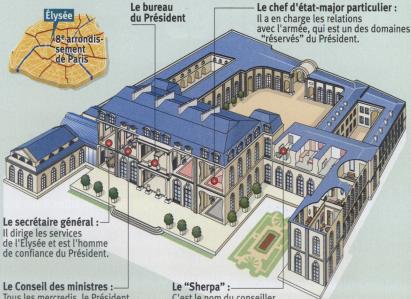
Tous les Français au scrutin majoritaire à deux tours.



Son rôle

- Nomme le Premier ministre (qui doit être soutenu par la majorité des députés).
- Préside le Conseil des ministres.
- Promulgue les lois.
- Signe les décrets et ordonnances.
- Peut dissoudre l'Assemblée nationale.
- Peut prendre tous les pouvoirs en cas de crise.
- Nomme un tiers des membres du Conseil constitutionnel.

Le palais de l'Élysée à Paris, bureau du Président



Tous les mercredis, le Président et le gouvernement se réunissent. C'est ce jour que sont approuvés les projets de loi du gouvernement et les principales nominations. C'est le nom du conseiller diplomatique chargé de préparer les sommets internationaux (et particulièrement européens) et des relations du Président avec l'étranger, autre "domaine réservé" du Président.

Les 5 présidents de la Ve République



Charles de Gaulle (1890-1970) de 1959 à 1969



Georges Pompidou (1911-1974) de 1969 à 1974



Valéry Giscard d'Estaing (1926-) de 1974 à 1981



François Mitterrand (1916-1996) de 1981 à 1995



Chirac (1932-) depuis 1995

